

COMMUNE DE VILLENEUVE-DE-BERG

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

PLAN LOCAL D'URBANISME



MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

MARS 2018

Vu pour être annexé à mon arrêté du 16 janvier 2018

Le Maire, monsieur Christian AUDIGIER

A Villeneuve-de -Berg, le

MAIRIE DE VILLENEUVE-DE-BERG

11 rue Notre-Dame - BP 33

07 170 VILLENEUVE-DE-BERG

Tel. 04 75 94 80 09

Fax. 04 75 94 76 41

Mail : contact@villeneuveberg.fr

LISTE DES PIECES CONTENUES DANS LE DOSSIER

PIECE N°0. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

PIECE N°1. NOTICE DE PRESENTATION - *Valant complément du rapport de présentation du PLU approuvé le 16 Juillet 2016*

PIECE N°2. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES - *Pièce inchangée par rapport à la version approuvée le 16 juillet 2016*

PIECE N°3. ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION – *Projet d'Aménagement et de Développement Durables - Pièce inchangée par rapport à la version approuvée le 16 juillet 2016*

PIECE N°4. REGLEMENT

PIECE N°5. PLAN DE ZONAGE

- PLAN DE ZONAGE 4/4 : CENTRE VILLE - *Pièce inchangée par rapport à la version approuvée le 16 juillet 2016*
- PLAN DE ZONAGE 2/4 : NORD-EST
- PLAN DE ZONAGE 3/4 : SUD - *Pièce inchangée par rapport à la version approuvée le 16 juillet 2016*
- PLAN DE ZONAGE 1/4 : NORD-OUEST

PIECE N°6. ANNEXES



INTERSTICE SARL

URBANISME ET CONSEIL EN QUALITE ENVIRONNEMENTALE

**ESPACE SAINT-GERMAIN – BAT. ORION
30 AV. GENERAL LECLERC
38 200 VIENNE**

TEL 04.74.29.95.60

CONTACT@INTERSTICE-URBA.COM